

ADAM Michel

14, rue des Ormeaux

84000 AVIGNON

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

Place de l'Horloge

84000 AVIGNON

A Morières-les-Avignon, le 30 avril 2026.

Objet : Demande de protection fonctionnelle

Monsieur le Maire,

Je fais suite par la présente à l'intervention de Madame Marie Anne BERTRAND, Conseillère Municipale, qui a relayé des propos diffamatoires à mon égard, lors du Conseil Municipal du 20 avril dernier au cours de la séance des questions orales.

J'ai à la suite de ces allégations, accepté votre proposition de m'accorder la protection fonctionnelle dans le cadre de l'exercice de mon mandat d'adjoint au Maire, délégué à la propriété et au cadre de vie.

A cet effet, vous trouverez ci-joint les 3 dépôts de plainte réalisés auprès du commissariat Saint Roch le mercredi 22 avril 2026 ainsi que le texte de la question orale de Madame Marie Anne BERTRAND.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

P.J. : 3 dépôts de plaintes.



Monsieur le Maire,

Par lettre ouverte publiée sur Facebook le 30 mars dernier sur la page « Collectif Avignon : propreté, sécurité et fluidité ! », les agents municipaux affectés au service de la propreté urbaine des espaces publics de la ville d'Avignon vous ont alerté sur l'état de leur service, évoquant notamment leurs inquiétudes sur l'arrivée de votre 4e adjoint, Michel Adam, anciennement directeur du pôle cadre de vie.

Ils ont dénoncé pêle-mêle ses méthodes de management sous sa « mandature » et ses accointances avec le prestataire propreté de la ville, la société ELITE (anciennement Excellence Propreté).

Pour mémoire,

(...) Une politique mafieuse s'est installée au fil des années sous la protection du précédent mandat.

Dans ce service, il y a trop de chefs et des agents qui ne font pas le travail (...) ces chefs, placés par le précédent directeur de la propreté pendant plus de dix ans, Monsieur Michel ADAM, qui, nous l'avons remarqué, fait partie de votre liste et est sûrement élu à la propreté urbaine.

Ce même directeur a mis en place un système dans le but d'étouffer ce service en ne lui donnant aucun moyen de sanction envers une minorité de personnes, mais pas que. Il avait une stratégie bien plus vicieuse, par exemple en ne fournissant aux agents aucun matériel, aucun produit pour laver les rues, des tenues individuelles de protection tous les 3 ans, aucun appel d'offre interne pour pouvoir permettre à chacun d'évoluer, et on en passe... décourager l'effort et le travail, aucune reconnaissance, les primes retirées, des locaux infestés de rats, des véhicules sans contrôle technique... rien accordé aux agents les décourage totalement et ne permet pas d'être épanoui dans leur rôle ; cela était la mission des dirigeants de ce service.

L'intérêt était que ce service indispensable à une ville passe à une prestation privée, particulièrement pour bénéficier à la société de nettoyage ELITE (anciennement Excellence), les statuts ayant récemment changé, qui maintient un lien plus qu'étroit avec ce directeur, Monsieur Michel ADAM et sa compagne. Aujourd'hui, l'entretien et le nettoyage de la saison du festival, du centre-ville, des marchés ont été attribués à cette même société.

Monsieur Adam, aujourd'hui 4e adjoint au maire délégué à la propreté et au cadre de vie, a occupé durant plusieurs années, et jusqu'au 1er trimestre 2024, le poste de chef de pôle « qualité de vie » au sein de la ville d'Avignon, poste qu'il a quitté suite au refus de Cécile Helle, alors maire d'Avignon, de lui accorder un avancement de grade.

Parce que les propos sont graves et certains pénalement répréhensibles, nous vous demandons :

1. Pouvez-vous rassurer les auteurs de cette alerte, si vous ne l'avez déjà fait, sur le management que vous entendez mettre en œuvre au sein du service de la propreté urbaine ?

Sachant qu'un agent public :

Ce même directeur a mis en place un système dans le but d'étouffer ce service en ne lui donnant aucun moyen de sanction envers une minorité de personnes, mais pas que. Il avait une stratégie bien plus vicieuse, par exemple en ne fournissant aux agents aucun matériel, aucun produit pour laver les rues, des tenues individuelles de protection tous les 3 ans, aucun appel d'offre interne pour permettre à chacun d'évoluer, et on en passe... décourager l'effort et le travail, aucune reconnaissance, les primes retirées, des locaux infestés de rats, des véhicules sans contrôle technique... rien accordé aux agents les décourage totalement et ne permet pas d'être épanoui dans leur rôle ; cela était la mission des dirigeants de ce service.

L'intérêt était que ce service indispensable à une ville passe à une prestation privée, particulièrement pour bénéficier à la société de nettoyage ELITE (anciennement Excellence), les statuts ayant récemment changé, qui maintient un lien plus qu'étroit avec ce directeur, Monsieur Michel ADAM et sa compagne. Aujourd'hui, l'entretien et le nettoyage de la saison du festival, du centre-ville, des marchés ont été attribués à cette même société.

Nous, agents, sommes écartés alors que nous avons les moyens et la volonté de continuer à travailler pour notre ville.

Par cette lettre ouverte, sincère et pleine d'espoir, nous souhaitons vous réaffirmer notre engagement, notre dévotion, l'amour que nous avons pour ce métier que nous avons choisi, des missions dans l'intérêt des Avignonnais, de notre ville. Non, nous ne sommes pas des fainéants ! Non, nous ne sommes pas invisibles, nous sommes là, mais personne ne veut écouter notre détresse ou nous empêche de parler. Non, nous ne servons pas à rien !

Voici donc les vraies raisons de l'état de propreté de notre magnifique ville. Aujourd'hui, nous sommes là, ici, à vos côtés, engagés pour rétablir et retrouver un service de qualité avec des agents fiers et impliqués.

Nous espérons une réponse de votre part. Nous vous recevrons avec plaisir au sein de nos modestes locaux.

Merci à vous.

Les agents de la propreté urbaine de la ville d'Avignon

Parvenu en Préfecture le 18/05/2026
Publié le 28/05/2026

